



Le Bellifontain

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

N° 1 - Novembre 2014



Edito

Je profite de ce premier numéro de notre journal communal pour vous adresser à nouveau tous nos remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée. Voilà bientôt neuf mois que notre mission a débuté, et tous les élus sont impliqués pour faire avancer les dossiers, aussi bien dans les commissions municipales que dans les syndicats intercommunaux. Le contrat rural est sur les rails, la mise en révision du POS en PLU est engagée, l'inventaire des chemins ruraux est en bonne voie, les rythmes scolaires en place et nous œuvrons déjà pour les fêtes de fin d'année. Nous vous proposons de découvrir une première partie de l'équipe municipale, leur présentation et leurs responsabilités respectives.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année pleines de nouveaux projets.

Jean-Noël DUCLOS

Bellifontains, Bellifontaines,

Ma mission est de vous informer, j'ai à cœur de partager avec vous les actions menées par l'équipe municipale, j'ai choisi dans ce numéro de vous présenter chacun d'entre nous. Alors laissez vous guider.....

Lucille FORESTIER

Conseillère municipale Chargée de la communication

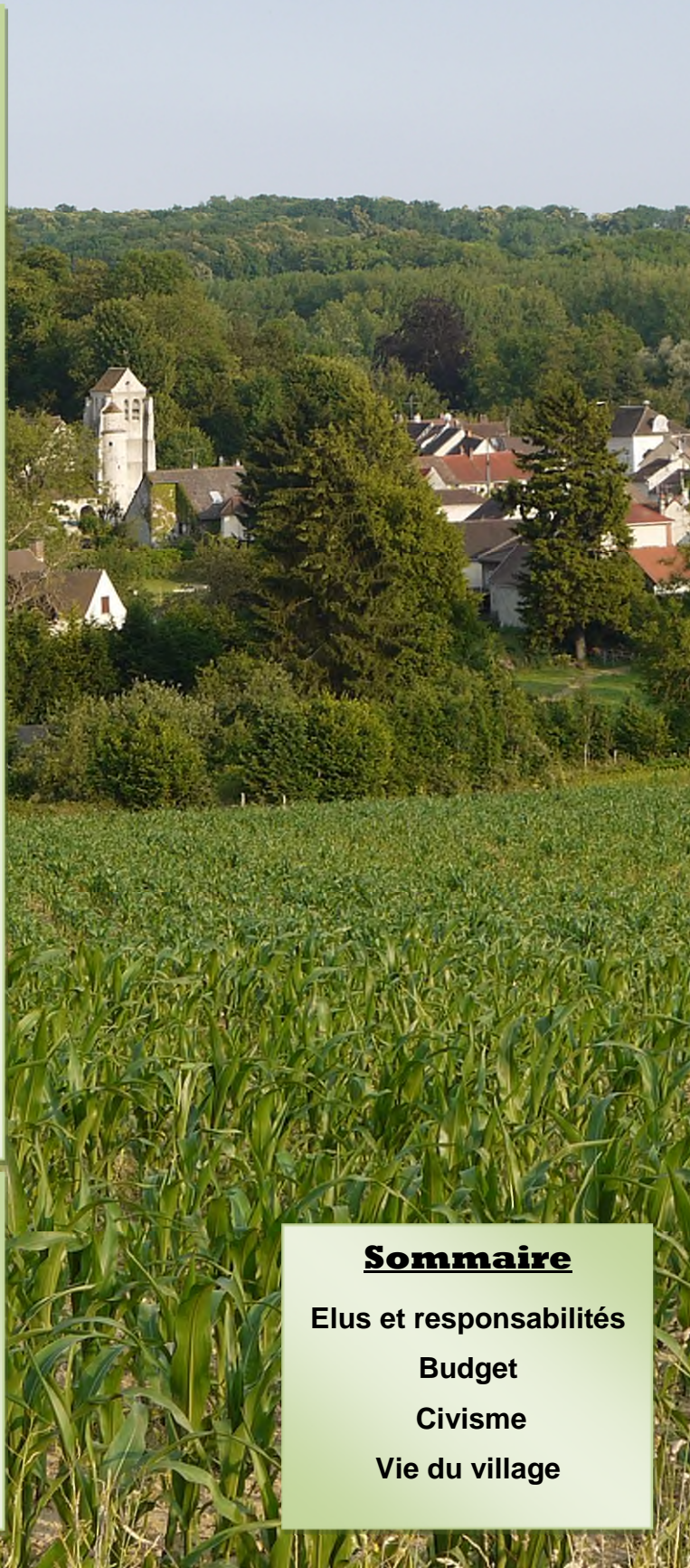
Sommaire

Elus et responsabilités

Budget

Civisme

Vie du village





David VEDIE 33 ans

1^{er} Adjoint

Chargé de l'urbanisme, de l'équipement urbain, des bâtiments et des équipements communaux

L'engagement de cette nouvelle équipe se fera durant les 6 années à venir autour de la mise en valeur du patrimoine de notre village tout en recherchant une dépense optimale de l'argent public.

Cet objectif sera traduit dès cette année par un recensement complet des chemins communaux. Des travaux d'aménagement urbain seront progressivement mis en œuvre afin d'améliorer le cadre de vie et de sécuriser la circulation des piétons. Par exemple, le projet de réaménagement de la Place Lavoisier sera lancé d'ici 2016 après la signature du contrat rural avec le Conseil Général du Val d'Oise début 2015.

L'urbanisme sera rénové. Dans le cadre des nouvelles lois sur l'environnement et l'urbanisme, Bellefontaine se dotera d'un Plan Local d'Urbanisme adapté aux besoins de ses habitants afin de répondre au mieux aux demandes de travaux tout en respectant la qualité du village, de ses paysages et de son environnement. Notre village, idéalement inscrit au cœur de la vallée de l'Ysieux, doit toutefois intégrer un développement encadré afin de permettre aux habitants de trouver de nouveaux logements sur la commune, mais aussi d'accueillir quelques nouvelles familles.

Eric COLLIN 59 ans

Conseiller Municipal

Chargé des travaux, de la voirie et de l'aménagement paysager

L'aménagement paysager de l'ensemble du village est également un enjeu pour ces prochaines années. Avec le recrutement d'un nouvel agent chargé des espaces verts et du paysage, nous entendons faire en sorte que le niveau d'entretien soit toujours de qualité et que le fleurissement soit amélioré. Par ailleurs, le réaménagement de la place Lavoisier sera l'occasion d'offrir, au cœur du village, un nouvel espace public ouvert à tous, de grande qualité paysagère. Un parking sera aménagé, ainsi qu'un espace vert et des voies de circulations sécurisées. Les études en cours associent le Parc Naturel Régional Oise Pays de France et l'Architecte des Bâtiments de France pour donner un gage de qualité à ce site, aujourd'hui mis de côté et pourtant enjeu fort pour l'image de la commune.



Luc VIGNAUD 34 ans

Conseiller Municipal

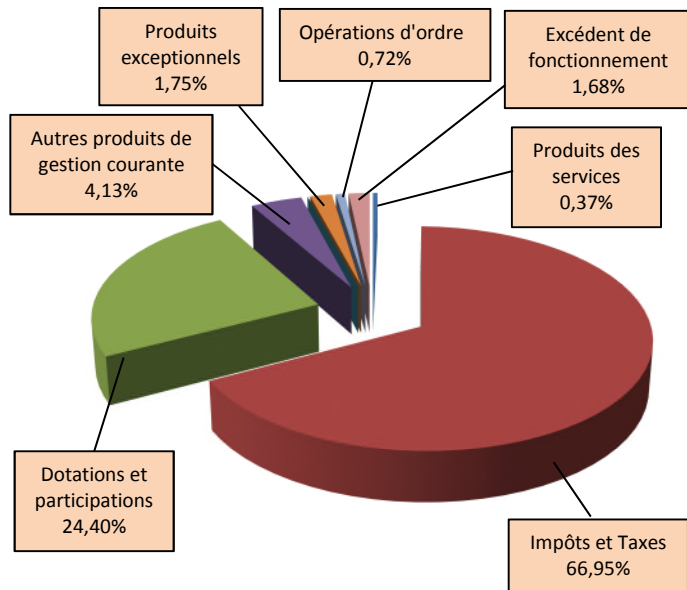
Chargé de l'environnement, du cadre de vie et des chemins ruraux

Le recensement des chemins communaux permet de connaître l'état physique mais aussi juridique de chacun d'entre eux. Savoir où passe exactement un chemin permet de clarifier où sont les limites de la propriété du riverain, afin d'éviter que l'usager ne passe sur une propriété privée et inversement que la propriété privée riveraine empiète sur le chemin public.

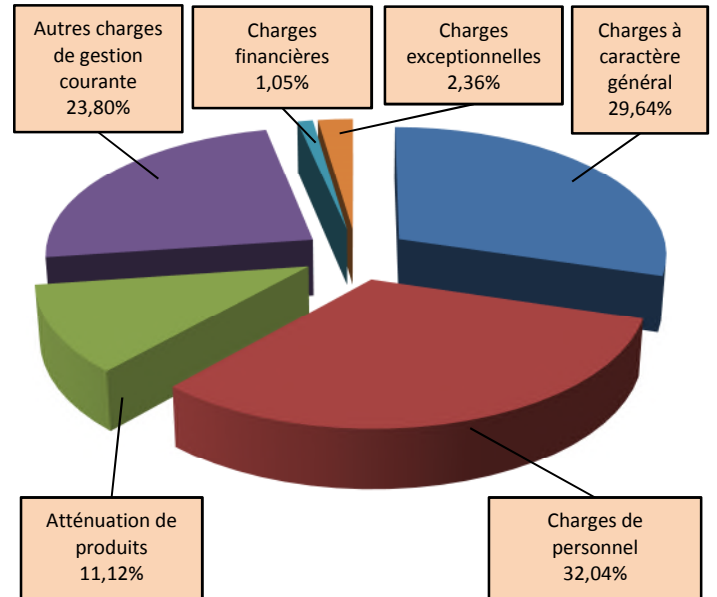
Le but est également de dresser la carte de ces chemins communaux praticables afin d'aboutir à la création de petits itinéraires de randonnées permettant à tous, habitants et visiteurs de découvrir la commune. Cette mise en œuvre sera progressive et fera l'objet d'une communication régulière.

Budget Communal

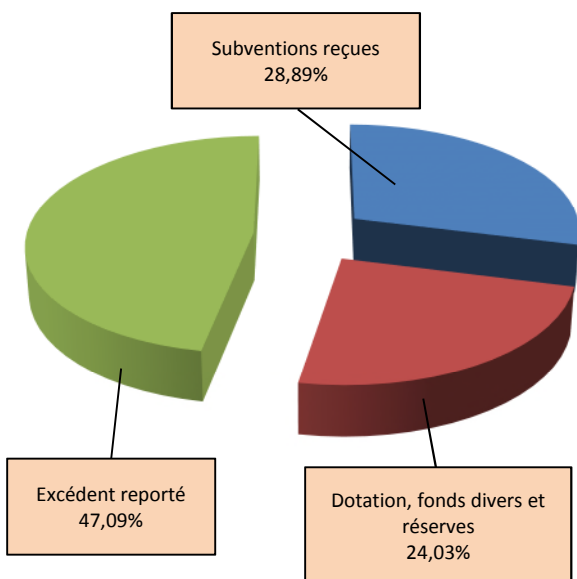
REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



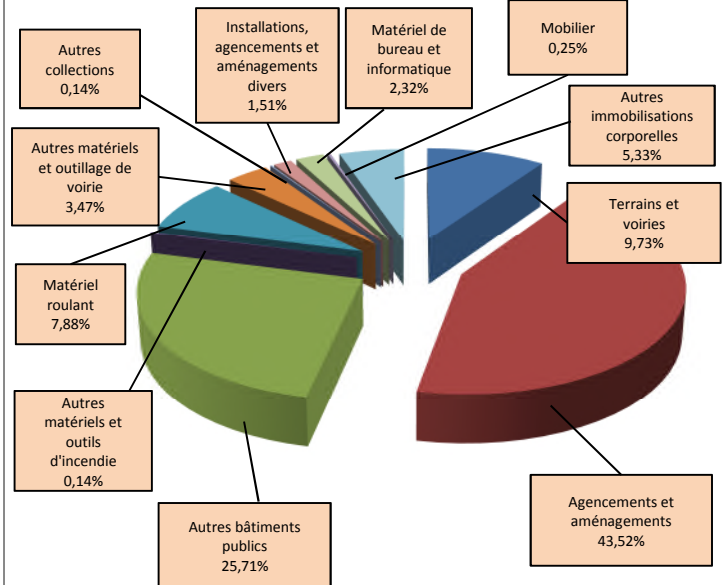
REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



REPARTITION DETAILLEE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



BUDGET 2014

Nous avons dans notre programme promis la transparence sur les finances de la commune avec une gestion saine et utile pour la qualité de vie dans notre village.

Les graphiques ci-dessus vous présentent la répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'investissement prévisionnelles votées pour l'année 2014.

Le budget de fonctionnement de la commune représente la somme de 436 128,59 €, celui de l'investissement 462 189,73 € pour un budget global de 898 318,32 €.

Civisme

Important pour la tranquillité de tous, rappel de la réglementation sur le bruit :

Pour les particuliers, les travaux peuvent s'effectuer :

- De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- De 10h à 12h le dimanche et les jours fériés

Pour les activités professionnelles :

- De 7h à 20h du lundi au vendredi
- De 8h à 19h le samedi

Informations sur les déchets verts

Les déchets végétaux sont assimilés aux déchets ménagers, il est donc interdit de brûler à l'air libre ces déchets toute l'année.

Afin d'éviter les désagréments pour le voisinage, vous pouvez les **déposer gratuitement en décharge**, pour notre territoire **VIARMES et BOUQUEVAL** (voir sur le site internet du SIGIDURS pour les conditions d'accès)

Autre perspective, pour limiter vos déchets et favoriser la production d'engrais verts et gratuit, le **SIGIDURS** met à la disposition des habitants de la commune des **composteurs** pour la somme de **10 euros**. Votre composteur, qui vous sera livré chez vous, vous permettra de limiter la quantité de déchets dans les ordures ménagères. En effet, peuvent y être jetés les épluchures et restes de légumes, les coupes de haies, de fleurs, les restes de votre potager, les tontes, etc. Le résultat vous donnera du compost pour enrichir votre jardin. Pour obtenir votre composteur il suffit de vous rendre sur le site internet du SIGIDURS ou de contacter un conseiller par téléphone au n° vert 0800 735 736.



Vie du village

Commémoration du 11 novembre et visite de l'exposition Guerre 1914/1918, figurines militaires, collection de Monsieur LABOURET, en présence du Député-Maire de Gonesse, Jean-Pierre BLAZY.

